





Rennes le 29 juin 2006

Madame, Monsieur,

De plus en plus les collectivités locales s'engagent dans des démarches d'évaluation de leurs politiques publiques. Leur objectif est de rechercher à partir de critères de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de pertinence si les moyens juridiques, administratifs ou financiers mis en œuvre permettent de produire les effets attendus de cette politique et d'atteindre les objectifs qui lui sont fixés.

Les collectivités locales sont aussi plus systématiquement à la recherche d'indicateurs capables de mieux appréhender le bien être économique et social de leurs territoires en prenant en compte la dimension du développement durable. Certains indices sont aujourd'hui à reconsidérer. Ainsi, la croissance et le développement, les effets de nos propres actions publiques sont le plus souvent mesurés par des indicateurs quantitatifs qui ne permettent pas d'apprécier l'évolution du bien être réel des habitants.

De nouveaux indicateurs sont à construire, particulièrement au niveau local afin d'orienter les choix collectifs qui contribueront à l'amélioration de la qualité de vie de chacun des habitants de notre territoire. Des expériences existent à l'étranger dont il est possible de s'inspirer, des travaux sont menés sur ces sujets par des chercheurs en France et dans le monde. Sur notre territoire, certaines expériences anciennes, d'autres tentatives plus nouvelles issues parfois de projets d'agenda 21, sont à relier et à mettre en cohérence pour pouvoir contribuer à un meilleur éclairage de la décision publique.

Nos trois collectivités, convaincues qu'il est possible de renforcer la pertinence de l'action publique en puisant dans les valeurs de progrès sociétal, ont décidé de s'engager dans une démarche collective de construction de ces indicateurs, associant les élus, les personnels, la population et les experts.

Un séminaire, organisé par l'association PEKEA avec laquelle nous avons établi un partenariat, réunira à Rennes le 17 novembre 2006 des élus et des agents de nos trois collectivités sur ce thème : « les indicateurs locaux de progrès sociétal ».

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant à ce séminaire pour nous aider à construire une société plus juste et plus fraternelle.

Jean -Yves LE DRIAN

Jean -Louis TOURENNE

Edmond HERVE